

● **Communiqué de presse ad hoc**

30 juin 2020

11^e Assemblée générale de Nant de Drance SA

Nant de Drance SA a tenu sa 11^e Assemblée générale ordinaire le 30 juin 2020 à Châtelard. Les actionnaires ont approuvé les comptes annuels ainsi que le rapport de gestion 2019.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020, les actionnaires de Nant de Drance SA, soit Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%) ont approuvé le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels 2019. Ils ont élu au Conseil d'administration Stéphane Maret (FMV) en remplacement de Paul Michellod, pour la durée résiduelle de son mandat, soit une année. Ils ont également donné décharge aux membres du Conseil d'administration.

Nant de Drance SA a publié son rapport de gestion 2019 le 13 mars 2020. Celui-ci est disponible sur Internet sous le lien suivant : <https://www.nant-de-drance.ch/societe#c503>

Pour plus d'informations sur Nant de Drance: www.nant-de-drance.ch

Contact média pour Nant de Drance SA:

Christel Varone

Téléphone: +41 21 341 22 77

E-mail: media@nant-de-drance.ch

Nant de Drance en bref

Le projet Nant de Drance consiste à construire une centrale de pompage-turbinage dans une caverne située entre les deux lacs de retenue existants d'Emosson et de Vieux-Emosson en Valais. Avec une puissance installée totale de 900 MW, la centrale de Nant de Drance produira environ 2,5 milliards de kWh d'énergie de pointe par an. Elle sera mise en service par étape dès 2019. La construction, la mise en service et l'exploitation de l'usine de pompage-turbinage sont assurées par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%).